

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Conseil municipal

Conseil municipal du 2 mai 2011

4 Relations internationales - acceptation d'un don

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. SZPIRKO

Mme PORAS

M. BOULHAMANE

M. SEGUIN

M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUKHELIF

M. MACHU

Mme FEVRIER

Mme RIFFAULT

M. VARLET

M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

Pouvoir à :	Mme DINGIVAL
Pouvoir à :	M. BERNARD-LUNEAU
Pouvoir à :	Mme KOUACHI-MAHSAS
Pouvoir à :	Mme SOKOLONSKI
Pouvoir à :	M. TAHI



39
39
33

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

La ville de Creil a mis en place une coopération avec la ville de Dakhla au Maroc.

Au mois de juillet 2011, des membres du conseil municipal, des agents municipaux ainsi que des jeunes de la commune, partiront du 15 au 22 juillet à Dakhla, afin de participer à la première rencontre internationale de la jeunesse.

Le Conseil Régional des Marocains de France présidé par Monsieur Hassan OUAQEF, fait un don de 2 500 euros par chèque bancaire à la ville de Creil, pour contribuer au projet. L'intégralité de cette somme servira à payer en partie les billets d'avion des jeunes participants.

maintenant !

Il vous est demandé :

- d'approuver le don en faveur de la ville de Creil
- d'imputer cette recette sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la ville.

Vous êtes appelés à voter

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L2242-1.

Considérant le souhait du Conseil Régional des Marocains de France d'aider financièrement la ville de Creil pour sa première participation aux rencontres internationales de la jeunesse à Dakhla.

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Les membres des groupes « Avec Creil, pour tous » et « Rassembler pour réussir Creil » ne prennent pas part au vote.

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver le don en faveur de la ville de Creil

Article 2 : d'imputer cette recette, sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville (compte 7488 74 04 RI).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **09 MAI 2011**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis : **11 MAI 2011**

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE
après dépôt en Sous-Préfecture le... **11.05.11**
et publication ou notification le... **12.05.11**
CREIL, le... **12.05.11**
LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rajuy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISEPICARDIE